

« Publifin : il y a eu une erreur à l'époque »

Willy Demeyer, président de la Fédération du PS liégeois, assure qu'il y aura remboursement

Willy Demeyer, n°1 de la Fédération liégeoise du Parti socialiste, s'exprime pour la première fois sur l'affaire Publifin. L'intéressé reconnaît une erreur à l'époque, lors de la création des comités de secteurs. Il promet une forme de remboursement des sommes perçues par « ses » représentants et veut en profiter pour remettre les choses à plat au niveau des intercommunales.

Les présidents de partis liégeois ne s'étaient pas encore exprimés depuis nos révélations sur l'affaire Publifin, concernant 25 élus du PS, du MR et du cdH, siégeant dans trois comités de secteurs de l'intercommunale liégeoise et touchant des rémunérations astronomiques pour à peine 8 réunions en près de trois ans. Plus de deux semaines après, le silence est

rompu.

Le président de la Fédération liégeoise du Parti socialiste, le député-bourgmestre de Liège Willy Demeyer, a longuement consulté avant de réagir, « afin de se documenter, de rencontrer les personnes », dit l'intéressé. Qui en vient au fond du problème. « Ces comités de secteurs sont en fait les reliquats d'Intermosane, de l'ALG et de Socolie, qui ont toutes été absorbées par

Tecteo (ex-nom de Publifin, NDLR) à l'époque, afin de justement rationaliser le nombre d'intercommunales. D'autres encore ont été fusionnées. Ce qui a fait fondre le nombre d'administrateurs. »

D'après le président de la puissante Fédé, c'est au moment de ces fusions qu'il y a eu un problème. « L'erreur commise à l'époque a été de garder les mêmes rémunérations des exécutifs des trois anciennes intercommunales (Intermosane, Socolie et ALG) et de les affecter

aux comités de secteurs. Il aurait fallu en profiter pour, soit appliquer le jeton de présence, soit garder la rémunération mais en donnant de réelles prérogatives à ces comités », détaille Willy Demeyer.

REMETTRE TOUT À PLAT

Le mayeur principautaire veut profiter de cette affaire pour « remettre les choses à plat » au niveau des intercommunales. « Nous devons profiter des prochaines élections communales pour revisiter toutes ces choses. Cela veut dire aussi nous réunir avant pour être prêts à appliquer les modifications directement. » Le n°1 du PS liégeois s'exprime également par rapport à la suppression desdits comités de secteurs, dans la foulée des révélations de l'affaire : « Ces comités,

je suis plutôt pour, ils sont un lien important avec le terrain. Ils ont évoqué l'éclairage LED à Liège, le délestage, les compteurs

à budget, le dossier de la rue Léopold, etc. Mais je pense qu'ils auraient pu se réunir beaucoup plus. Une fois par mois, par exemple. »

REMBOURSEMENT

Quant aux sommes perçues par les représentants socialistes, Willy Demeyer se veut clair : « Moralement, on doit le dire : c'est beaucoup d'argent

par rapport à ce qui a été fait. Donc il y aura des remboursements. Sur le principe, c'est clair. Sur les modalités, nous attendons les conclusions de l'enquête diligentée par le ministre Furlan. Car sur ce dossier, il y a l'aspect légal, mais aussi l'aspect éthique. »

À voir désormais à quelle hauteur se chiffreront ces « remboursements » au regard des sommes touchées ces trois dernières années par les principaux intéressés. ●

GASPARD GROSJEAN

Au MR

Revoir les rémunérations dans les intercos

Chez les libéraux également, on a décidé de s'exprimer ce vendredi sur l'affaire Publifin, suite à une réunion des instances du MR en province de Liège le 5 janvier dernier. Ainsi, pour les réformateurs liégeois, présidés par le ministre des Pensions Daniel Bacquelaine, « il n'est pas acceptable que des rémunérations mensuelles substantielles soient versées à des mandataires publics sans un investissement personnel important au sein de l'institution où

ils sont appelés à siéger. Ces rémunérations doivent toujours être liées à une présence effective dans les organes de l'institution. » Dès lors, la Fédération du MR en province de Liège demande que « les intercommunales liégeoises revoient la politique de rémunération des mandataires qui siègent en leur sein ». Concrètement, cela veut dire « stop » aux rémunérations sans obligation de présence. « La rétribution doit être conditionnée par une présence effective dans les instances et or-

ganes de gestion ». Bacquelaine et consort ont également décidé de serrer la vis en interne. « Les mandataires MR présents dans les exécutifs d'intercommunales doivent transmettre impérativement et de manière régulière un rapport d'activités à la Fédération provinciale sous peine de ne plus pouvoir représenter le MR ». Concernant les sommes perçues, les libéraux ne réclament aucun remboursement, mais appellent chacun « à juger, en âme et conscience, de la

compatibilité de ces rémunérations légales avec le travail et l'investissement personnel fournis ». Enfin, le communiqué du bureau exécutif rappelle un combat régulièrement mis en avant par Pierre-Yves Jeholet. « Depuis près de 10 ans, le MR réclame la constitution d'un cadastre des rémunérations des dirigeants et administrateurs des intercommunales. La majorité PS-cdH ne peut plus se défausser », estiment les libéraux. ●

GASPARD GROSJEAN

Lontzen

Alfred Lecerf va faire don des montants perçus

C'est une tradition à Lontzen, comme dans de nombreuses communes, le bourgmestre présente ses bons vœux. Mais cette année, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu puisque le scandale des ré-

munérations au sein de Publi-fin s'est invité. Alfred Lecerf, bourgmestre de Lontzen, qui fait partie du comité de secteur énergie de Publi-fin a été pointé du doigt. « *Durant 3 ans, j'ai accepté des paiements qui*

jettent le discrédit sur le monde politique et l'ensemble de la société. Je vous demande sincèrement de m'excuser », a-t-il indiqué. Cela représente un montant net d'environ 30.000 euros. Il les versera à des oeuvres. ●